



FICHE PRODUIT

# Abonnement environnement

## Avantage

- ✓ Les obligations légales de l'entreprise sont contrôlées par un coordinateur environnemental agréé, dans les délais impartis (économie et gain de temps).

## Objectif

Les exploitants d'établissements qui n'ont pas l'obligation légale d'engager un coordinateur environnemental ont en revanche régulièrement besoin d'un expert environnemental auquel ils peuvent faire appel.

## Résultat

Votre entreprise est informée des obligations légales en matière d'environnement. Vous bénéficiez de conseils environnementaux adaptés à votre entreprise.

## Mode d'exécution

- Evaluation de la politique environnementale existante par le contrôle de la conformité avec la législation existante ;
- Si vous le souhaitez, possibilité de visites d'entreprise régulières et de contrôles sur les lieux de travail ;
- Contrôle des activités d'exploitation en ce qui concerne les risques pour l'environnement ;
- Signalement de manquements et proposition de mesures compensatoires ;
- Propositions de développement et application de méthodes de production et de produits écologiques ;
- Conseils et assistance juridiques et techniques au sujet de la législation environnementale et de l'administration environnementale.